



Période d'essai

Par Miamia

Bonjour, pour un cdd de 3 jours, on met un jour de période d'essai ou pas car je prépare un Master et une collègue m'a dit que ya un texte qui est sorti et maintenant pour les cdd de moins d'une semaine on met un jour de période d'essai ?

Par janus2

Bonjour,

Il n'y a pas de nouveau texte à ma connaissance, la doctrine a toujours été que pour un CDD d'une durée inférieure ou égale à une semaine, la période d'essai maximale est d'un jour.

A noter que la période d'essai n'est pas obligatoire, elle ne peut qu'être fixée par le contrat.